

QUEL EST LE LIEN ENTRE L'ÂGE ET LES LÉSIONS PROFESSIONNELLES ?

DS-011



L'ÂGE, UN FACTEUR SCRUTÉ À LA LOUPE !



Depuis plusieurs années, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) se préoccupe de l'effet des facteurs démographiques (âge, genre, immigration) sur les problématiques de santé et de sécurité du travail (SST). Ainsi, les analyses selon l'âge figurent parmi ses thématiques de recherche prioritaires.

Le vieillissement rapide de la main-d'œuvre observé au fil des ans se traduit par une transformation de la structure par âge des travailleurs. Cette évolution a des répercussions sur de multiples aspects — nombre de personnes en âge de travailler, départs à la retraite, renouvellement de la main-d'œuvre et durée de la vie active — posant ainsi de nouveaux défis au marché du travail québécois (Gouvernement du Québec, 2011 ; Ledoux et coll., 2013). Affecté par ces changements, le portrait des lésions professionnelles prend une tout autre allure.

RÉPARTITION DE LA POPULATION EN EMPLOI SELON L'ÂGE

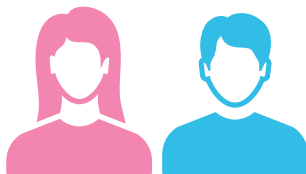


Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada, CANSIM, tableau no 282-0002.



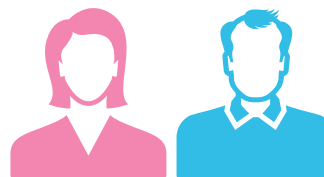
PORTRAIT DE LA MAIN-D'ŒUVRE QUÉBÉCOISE (2005-2007)

Pour la période 2005-2007, si l'on tient compte du nombre d'heures travaillées, les jeunes de 15 à 24 ans représentent 10 % du bassin de travailleurs en équivalent temps complet (ETC) alors que les personnes âgées de 45 ans ou plus en constituent 42 % (Duguay et coll., Rapport R-749, 2012).



GRUPE D'ÂGE
15-24 ANS

REPRÉSENTENT **10 %**
DES TRAVAILLEURS EN
ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (ETC)



GRUPE D'ÂGE
45 ANS OU PLUS

REPRÉSENTENT **42 %**
DES TRAVAILLEURS EN ÉQUIVALENT
TEMPS COMPLET (ETC)



ETC

Cette abréviation signifie « Équivalent temps complet ». Un travailleur ETC équivaut à 2 000 heures travaillées au cours d'une année. Le fait de considérer les heures travaillées (effectifs en ETC) permet d'obtenir des indicateurs qui tiennent compte de l'effet des emplois atypiques (temps partiel/occasionnels) sur le temps de présence au travail.

POURQUOI UTILISER UN ETC PLUTÔT QU'UN NOMBRE D'INDIVIDUS ? Consultez la section *Méthodologie* sur le site Web.statistiques.irsst.qc.ca.

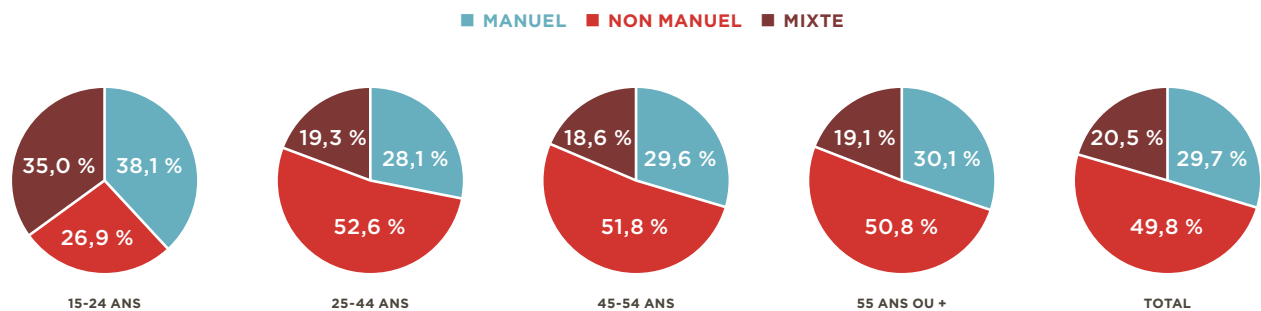


**1 travailleur ETC =
2 000 heures travaillées
par année**



TRAVAILLEURS JEUNES ET ÂGÉS, MÊMES PROFESSIONS ?

La répartition de la main-d'œuvre selon les catégories professionnelles se ressemble d'un groupe d'âge à l'autre, sauf pour les jeunes de 15 à 24 ans. Cette particularité doit donc être prise en compte puisqu'elle influe sur la valeur des indicateurs globaux de SST par groupe d'âge (Duguay, 2012 ; Ledoux et coll., 2013).



Source: *Duguay et coll., Rapport R-749, 2012* (chapitres 5 et 6).



CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET GENRE

Plus de la moitié des jeunes hommes détiennent des emplois manuels (56 %), une proportion nettement plus élevée que pour l'ensemble du Québec (29,7 %). Les jeunes femmes se concentrent plutôt parmi les professions non manuelles (35,3 %) et mixtes (48,0 %).

Pour en savoir plus sur les lésions professionnelles selon le genre et la catégorie professionnelle consulter *Duguay et coll., Rapport R-749, 2012*.

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET JEUNES

La proportion de travailleurs manuels (38,1 %) et mixtes (35,0 %) chez les jeunes de 15 à 24 ans est beaucoup plus élevée que parmi les autres groupes d'âge.



JEUNES TRAVAILLEURS : QUELQUES PARTICULARITÉS

DES CARACTÉRISTIQUES DU TRAVAIL DIFFÉRENTES

Les caractéristiques du travail des jeunes diffèrent de celles des autres groupes d'âge, et à plus d'un titre. Les jeunes travailleurs sont en effet proportionnellement plus nombreux à :

- occuper des emplois non syndiqués, à temps partiel, les fins de semaine ;
- travailler dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration ou du commerce de détail ;
- occuper des professions de type manuel ;
- être soumis à un plus grand nombre de contraintes physiques.

Toutes ces différences peuvent influencer sur les indicateurs de lésions professionnelles (Ledoux et coll., 2013 ; Vézina et coll., 2011 ; Godin et coll., 2009 ; ISQ, 2007).

LE CUMUL ÉTUDES-TRAVAIL : UNE RÉALITÉ RÉPANDUE

Portrait en 2012 des jeunes de 15 à 24 ans qui occupent un emploi au Québec durant les mois d'études, soient de septembre à avril, (CSST, 2013)



IMPACT DU TRAVAIL SUR LA SANTÉ DES JEUNES

Selon une étude menée auprès de plus de 4 000 élèves du secondaire dans quatre régions du Québec, les jeunes qui travaillent durant l'année scolaire manifestent une détresse psychologique plus élevée que ceux qui n'ont pas exercé d'emploi rémunéré au cours du mois précédant l'enquête. De plus, ils perçoivent leur santé générale comme moyenne ou mauvaise et présentent cinq signes de fatigue ou plus (Laberge, L. et coll., 2014).

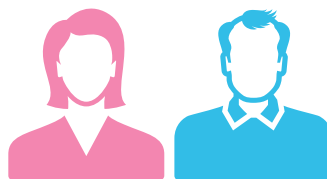
DES INDICATEURS 2005 - 2007 RÉVÉLATEURS

À CHAQUE ÂGE, SA SPÉCIFICITÉ



INDICATEUR DE RISQUE

- Ce sont les jeunes hommes occupant des professions manuelles qui affichent les taux de fréquence ETC les plus élevés, avec plus de 10 lésions professionnelles par 100 travailleurs ETC.
- Ils sont suivis de près par les femmes des professions manuelles âgées de 25-44 ans (9,8 lésions par 100 travailleuses).



INDICATEUR DE GRAVITÉ

- Les travailleurs âgés de 55 ans ou plus affichent la durée moyenne d'absence la plus élevée (134,3 jours), soit un écart de 46,4 jours avec la durée d'absence moyenne de l'ensemble des travailleurs.
- En comparaison, cette durée est de moins de 50 jours chez les 15-24 ans.

INDICATEUR DE FRÉQUENCE-GRAVITÉ

- Le taux de fréquence-gravité ETC a tendance à augmenter avec l'âge, sauf chez les femmes exerçant des professions manuelles.
- Le taux de fréquence-gravité est déterminé tant par le risque de lésion que la durée d'absence.

Source : *Adapté de Busque et coll., 2012. ; Duguay et coll., Rapport R-749, 2012.*



TRAVAILLEURS JEUNES ET PLUS ÂGÉS : MÊMES TYPES DE LÉSIONS ?

SIÈGE DES LÉSIONS

DOS

Pour 28,2 % des travailleurs, c'est **le dos** qui constitue le siège de lésion le plus touché.



MAIN-DOIGT(S)



L'ÉCART LE PLUS FRAPPANT

Les blessures **aux mains et aux doigts** sont presque 2 fois plus importantes chez les jeunes. Elles représentent 24,5 % des blessures chez les jeunes, comparativement à 13,2 % pour les travailleurs plus âgés.

NATURE DES LÉSIONS

ENTORSES-FOULURES

Pour 43 % des travailleurs, ce sont **les entorses-foulures** qui constituent le type de lésion le plus fréquent.



PLAIES OUVERTES



L'ÉCART LE PLUS FRAPPANT

Les **plaies ouvertes** sont en proportion 2 fois plus importantes chez les jeunes que chez les travailleurs plus âgés.

TRAVAILLEURS JEUNES ET PLUS ÂGÉS : MÊMES TYPES DE LÉSIONS ? (SUITE)

GENRE D'ACCIDENT OU D'EXPOSITION

Pour 12,7 % des travailleurs, ce sont les **chutes au même niveau/glisser, trébucher sans tomber** qui constituent le genre d'accident le plus fréquent, suivi de près par les **autres efforts excessifs** (12,4 %) et le fait d'être **frappé par** quelque chose (12,0 %).



FRAPPÉ PAR



L'ÉCART LE PLUS FRAPPANT

Dans ce cas-ci, 2 types d'accident ou d'exposition attirent l'attention selon l'âge.

Le genre d'accident **frappé par** est proportionnellement plus fréquent chez les jeunes.

CHUTE AU MÊME NIVEAU / GLISSER, TRÉBUCHER SANS TOMBER



Les travailleurs âgés de 45 ans ou plus se distinguent par une fréquence plus élevée de **chute au même niveau/glisser, trébucher sans tomber**. Par ailleurs, c'est aussi dans ce groupe d'âge que la fréquence des maladies professionnelles est la plus importante, en particulier pour les hommes

Source : *Adapté de Duguay et coll.*, Rapport R-749, 2012, chapitre 3, 5 et 6.



CE N'EST DONC PAS SEULEMENT UNE QUESTION D'ÂGE !

DES CARACTÉRISTIQUES DU TRAVAIL DIFFÉRENTES

L'analyse des indicateurs de lésions professionnelles permet de faire ressortir un certain nombre de différences selon le groupe d'âge. Globalement :

- Les jeunes présentent des taux de fréquence plus importants, ce qui s'explique en grande partie par le fait qu'ils occupent en plus grande proportion des professions plus à risque. Les écarts ont tendance à s'amenuiser lorsqu'on tient compte de la catégorie professionnelle.
- Les travailleurs âgés de 45 ans ou plus présentent une gravité des lésions professionnelles plus importante comparativement aux autres groupes d'âge, ce qui peut avoir des répercussions sur les processus de réadaptation et de retour au travail.

Par ailleurs, les indicateurs de lésions professionnelles sont influencés par plusieurs facteurs, notamment les conditions d'exercice du travail, le type de tâches effectuées et les conditions d'emploi, autant d'éléments qui sont eux-mêmes liés à l'âge et qui peuvent contribuer aux différences mesurées selon l'âge. **Ce n'est donc pas seulement une question d'âge !**

Pour en connaître davantage sur les différences selon l'âge et les lésions professionnelles, consultez les autres documents de ce dossier thématique. Les informations détaillées qui s'y trouvent peuvent servir à orienter et soutenir les mesures de prévention.



CES CONCLUSIONS VOUS ÉTONNENT ?

Pour en savoir en plus, consultez le site Web

« Statistiques sur mesure » : statistiques.irsst.qc.ca



RÉFÉRENCES

Cloutier, E. ; Fournier, P.-S. ; Ledoux, É. ; Gagnon, I. ; Beauvais, A. ; Vincent-Genod, C. *La transmission des savoirs de métier et de prudence par les travailleurs expérimentés — Comment soutenir cette approche dynamique de formation dans les milieux de travail*, Montréal, IRSST, Études et recherches / Rapport R-740, 2012, 182 p.

Duguay, P. ; Boucher, A. ; Busque, M.-A. ; Prud'homme, P. ; Vergara, D. *Lésions professionnelles indemnisées au Québec en 2005-2007 — Profil statistique par industrie — catégorie professionnelle*, Montréal, IRSST, Rapport R-749, 2012, 202 p.

Godin, J.-F. ; Laplante, B. ; Ledoux, É. ; Vultur, M. ; Tsala Dimbuene, Z. *Étude exploratoire des parcours d'emploi en lien avec l'apparition des premières lésions chez les jeunes de 16 à 24 ans*, Montréal, IRSST, Rapport R-630, 2009, 74 p.

Laberge, L. ; Ledoux, É. ; Thuilier, C. ; Gaudreault, M. ; Martin, J.-S. ; Cloutier, E. ; Auclair, J. ; Lachance, L. ; Veillette, S. ; Rozon, C. ; Gaudreault, M. ; Arbour, N. ; Bescou, S. ; Agenais, T. ; Hostiou, L. *Santé et sécurité des étudiants qui occupent un emploi durant l'année scolaire — Les effets du cumul d'activités et de contraintes de travail*, Montréal, IRSST, Études et recherches / Rapport R-705, 2011, 147 p.

Ledoux, É. ; Laberge, L. ; Thuilier, C. ; Prud'homme, P. ; Veillette, S. ; Gaudreault, M. ; Perron, M. *Étudier et travailler en région à 18 ans : quels sont les risques de SST ? Une étude exploratoire*, Montréal, IRSST, Rapport R-560, 2008, 90 p.

À PROPOS DE L'IRSST

Solidement implanté au Québec depuis 1980, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) est un organisme de recherche scientifique reconnu pour l'expertise de son personnel et la qualité de ses travaux.

MISSION

Contribuer, par la recherche, à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes. Assurer la diffusion des connaissances et jouer un rôle de référence scientifique et d'expert. Offrir les services de laboratoires et l'expertise nécessaires à l'action du réseau public de prévention en santé et en sécurité du travail.

Doté d'un conseil d'administration paritaire où siègent en nombre égal des représentants des employeurs et des travailleurs, l'IRSST est financé en majeure partie par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir en plus, consultez le site Web « Statistiques sur mesure » : statistiques.irsst.qc.ca

CRÉDITS

Auteurs : Pascale Prud'homme, Patrice Duguay, Marc-Antoine Busque

Coordination : Charles Gagné, Linda Savoie

Révision linguistique et conception graphique : Samarkand

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales 2015

ISSN : : 978-2-89631-765-3 (PDF)

ISBN : 2292-9444

IRSST — Direction des communications et de la valorisation de la recherche

505, boul. De Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3A 3C2

Téléphone : 514 288-1551

Télécopieur : 514 288-7636

publications@irsst.qc.ca

www.irsst.qc.ca